

## **CAP Locale du 14 juin 2018, catégorie C :**

### **déclaration liminaire de l'Alliance UNSA / CFTC**

Madame la Présidente,

Au 1<sup>er</sup> septembre, en catégorie C, environ 65 collègues de catégorie C auront leur mutation au 1<sup>er</sup> septembre. 65, c'est vraiment énorme, et on se dit que vraiment, là, la Direction générale a enfin pris acte des soucis du Pas-de-Calais en y affectant un nombre aussi important de collègues. Mais, mais, il y a un mais...

Déjà, il faut tenir compte des mouvements purement internes. En effet, un collègue qui demande sa mutation de Calais à Boulogne doit passer par Paris... C'est donc 22 mouvements qu'il convient de retirer. Ensuite, il y a l'impact du CSRH d'Arras. En effet, 13 collègues de catégorie C y seront affectés. Mais, comprenons-nous bien. Nous n'avons strictement rien contre leur demande de mutation. La seule chose à noter c'est que ces collègues ne pourront pas aider les postes en difficultés, étant affectés en direction. Alors, au final, 65 moins 22 et moins 13, cela fait 30. Sur ces 30 personnes, vous en avez nommé 15, soit la moitié, en qualité d'ALD.

ALD, ainsi que nous vous le disons et répétons depuis des années, c'est un statut « provisoire ». L'Alliance UNSA – CFTC continue à totalement déplorer le statut des collègues affecté(e)s A L D. Nous rappelons, très souvent que derrière cette appellation d'ALD, il y a des êtres humains, qui ont des enfants, de la famille et des soucis personnels. L'ALD n'est pas un pion à la disposition de l'Administration « Bercyenne ». Au final, c'est un tiers des collègues entrants dans le Pas-de-Calais qui sont devenus A L D. Mais, pour vous, l'ALD est un moyen efficace de gérer le manque de personnels généré par vos suppressions d'emplois. En effet, l'affectation d'un ALD est changeable du jour au lendemain, sur simple décision de votre part.

D'où l'intérêt pour une DDFiP, quelle qu'elle soit, d'avoir un bon contingent, et pourquoi ne pas dire « vivier », en ALD. En fait, les ALD pour toute direction départementale des finances publiques de France, c'est comme une Équipe de Renfort, mais, avec un immense avantage, c'est qu'elle est gratuite, elle. Aucun frais de déplacements, aucune prime aucune NBI pour ces collègues malheureusement taillables et corvéables à merci.

Monsieur la Présidente, nous vous remercions pour votre attention.

### **Les Élués de l'Alliance UNSA / CFTC**

Stéphanie Pruvost

Titulaire, Trésorerie de Saint-Venant

Frédérique Davigny

Experte, Trésorerie de Lens-Municipale

